



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-UBALDE
MRC DE PORTNEUF**

Séance extraordinaire du conseil de la susdite municipalité tenue au lieu ordinaire, lundi le 6 juillet 2015 à 16 h 30, à laquelle étaient présents ;

Monsieur Pierre Saint-Germain, maire.

Mesdames, Messieurs, Louise Magnan, Ghislain Matte, Guy Germain, Josée Martin, Sylvie Drouin et Annie Breau, tous membres du conseil formant quorum.

Madame Pauline Frenette, secrétaire-trésorière adjointe est aussi présente.

Les membres du conseil étant tous présents, ceux-ci renoncent à l'avis de convocation.

RÉSOLUTION NO 2015-07-158

**PROGRAMMATION DES TRAVAUX
TECQ 2014-2018**

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec, la municipalité de Saint-Ubalde a reçu en date du 25 août 2014 confirmation d'un montant de 744 534 \$ réparti sur cinq ans, pour ses infrastructures d'aqueduc, d'égouts, de voirie locale et d'autres types d'infrastructures;

CONSIDÉRANT QUE la programmation des travaux prévus et réalisés doit être transmise au ministère des Affaires municipales et Occupation du territoire ;

Il est proposé par Mme Sylvie Drouin
Et résolu unanimement

QUE la programmation des travaux dans le cadre du programme TECQ 2014 soit adoptée de la façon suivante :

Travaux de priorité 1 :

Installation, mise aux normes et mise à niveau des équipements d'eau potable et d'assainissement des eaux :

- | | |
|--|------------|
| 1. Mise à niveau du réseau d'aqueduc déjà réalisé (2014-2015) | 10 964 \$ |
| 2. Approvisionnement en eau (2016-2017)
(Dossier PIQM 556049) | 584 663 \$ |

Travaux de priorité 4 :

- | | |
|--|--------|
| 1. Garage municipal déjà réalisé (2014-2015) | 71 364 |
| 2. Centre des loisirs (2015-2016) | 77 543 |

TOTAL 744 534

QUE celle-ci soit transmise au ministère des Affaires municipales et Occupation du territoire.

ADOPTÉE



DÉROGATION MINEURE PATATES DOLBEC INC.

Le conseil municipal prend connaissance de la demande de dérogation mineure présentée par Patates Dolbec inc pour un agrandissement à son poste d'emballage.

RÉSOLUTION NO 2015-07-159


FIN DE LA SÉANCE

Il est proposé par Mme Josée Martin
et résolu à l'unanimité :

De lever la présente séance.

ADOPTÉE

Pauline Frenette
Secrétaire-trésorière adjointe



Pierre Saint-Germain
Maire